

GAZ - ÉLECTRICITÉ : GRÈVE GÉNÉRALE

S. N. C. F. (Banlieue et grandes lignes) PARALYSIE PROBABLE

LE POINT

A la petite semaine

PARCE qu'il a sous-estimé la grève du métro-bus et les avertissements qui ont été lancés depuis quelques jours, le gouvernement court le risque d'être bientôt débordé par de nouvelles vagues de grèves.

Il ne faut pas s'y tromper : la lutte générale pour l'augmentation des salaires a commencé du jour, récent, où les agents de la R.A.T.P. ont décidé de cesser leur travail. Aujourd'hui leur exemple est suivi. Suivi dans tous les secteurs par la « base », ce qui est significatif de l'état d'esprit, trop méconnu par les pouvoirs publics, des salariés. Il suffit d'ailleurs, pour comprendre la réalité et l'ampleur du mouvement, d'observer — dans toutes les centrales syndicales — l'attitude des dirigeants, de plus en plus résolus à obtenir les satisfactions réclamées avec force par leurs mandants.

Devant cette extension des grèves, que fait le gouvernement ? Il décide de convoquer le 27 mars la Commission supérieure de conventions collectives. C'est-à-dire que la révision du salaire minimum interprofessionnel garanti ne pourra — dans l'hypothèse la plus optimiste — commencer que dans trois semaines. Pense-t-on sérieusement que ce nouvel ajournement — c'est bien ainsi que la « décision » gouvernementale sera comprise — aura pour effet magique de ramener le calme dans les esprits ? N'y verra-t-on pas plutôt un autre aspect d'une politique à la petite semaine ?

On a voulu, non sans quelque raison, expliquer la cherté du coût de la vie par la hausse des prix internationaux des matières premières. Le déclenchement de la guerre de Corée, en obligeant les Occidentaux à constituer des stocks stratégiques, a, en effet, suscité la surenchère et favorisé la spéculation. Or, ces stocks sont, à présent, constitués, du moins c'est ce qui ressort de l'arrêt des achats de certaines matières premières. Les États-Unis ne sont plus acheteurs, dit-on. C'est pourquoi, ajoute-t-on, il faut s'attendre sinon à un effondrement, du moins à une stabilisation (en baisse) des prix internationaux.

Dans ces conditions on ne voit vraiment pas pour quelles raisons le cabinet Queuille, rassuré sur les risques d'inflation intérieure, hésite encore à révaloriser le pouvoir d'achat des masses. Les revendications des salariés ou des Français à revenu fixe ne sont pas nouvelles : depuis quelques mois les prix ont progressivement monté ; les salaires sont restés loin en arrière. Les signatures de trois conventions collectives nationales ou d'environ huit cents accords de salaires, intervenus depuis l'été dernier, sont aujourd'hui largement dépassées. Toutes les centrales syndicales en réclament d'ailleurs la révision immédiate.

Il faut donc se rendre à l'évidence : le gouvernement se trouve devant une accumulation de problèmes d'autant plus difficiles à résoudre qu'ils ont été sans cesse différés.

Il ne suffit plus de promettre d'illusoire boisson de prix. Il faut, le plus rapidement possible, déterminer un nouveau palier de salaires et envisager, tout aussitôt, l'échelle mobile, seule mesure susceptible de garantir les travailleurs contre les méfaits d'un libéralisme économique qui laisse entière liberté aux prix tout en consacrant un blocage de fait des salaires.

Georges ALTSCHULER

Vacances de Pâques

Si vous partez en vacances, plusieurs numéros de « Combat » peuvent vous manquer, soit pendant vos déplacements, soit dans votre lieu de villégiature. Pour éviter toute interruption dans la lecture du journal, abonnez-vous à « Combat » pour la durée de votre absence.

1 semaine : 60 francs.
2 semaines : 120 francs.
1 mois : 240 francs.

Changement d'adresse : 20 fr.
Règlement par chèque bancaire ou mandat-carte.

Le Gouvernement espère encore

“modérer” et “retarder” la hausse des prix

avant d'accorder une augmentation “limitée” des salaires (8 à 10 o/o)

A U moment où l'Assemblée tente péniblement de mettre sur pied une nouvelle loi électorale, le gouvernement va enfin aborder l'examen des problèmes économiques. Il s'agit de fixer un nouveau palier. Ce n'est pas seulement la question des prix qui se pose, c'est aussi celle des salaires : l'idée du relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti semble acquise.

L'objectif du Gouvernement est de limiter ce relèvement « en modérant » et en « retardant » la hausse des prix. Un comité interministériel a préparé hier le Conseil des ministres de ce matin qui continuera l'étude de ces questions. D'autres réunions se succéderont avant un accord définitif. La Commission supérieure des Conventions collectives, chargée d'étudier un budget-type servant

LE MINISTRE IRANIEU DE L'ÉDUCATION ABATTU PAR UN ÉTUDIANT

UN nouveau drame est venu hier alourdir l'atmosphère d'inquiétude qui pèse sur Téhéran : le Dr Zanganeh, recteur de l'Université de Téhéran, ministre de l'Éducation nationale dans le dernier ministère du général Razmara, a été abattu de deux coups de revolver par un étudiant nommé Nusratullah Hossein.

On a tenté immédiatement d'expliquer ce geste par le désir de vengeance du jeune homme, qui aurait été surpris naguère par sa victime, alors qu'il trichait au cours d'un examen. Mais la police n'entend pas moins rechercher les liens qui pourraient unir l'assassin, soit aux « fadayan », secte musulmane à laquelle appartenait le meurtrier du président Razmara, soit au parti Tudeh, pro-communiste. Le Dr Zanganeh, dont l'état serait extrêmement grave, n'était pas populaire : en tant que ministre de l'Éducation, il avait pris une série de décrets autoritaires contre la liberté de la presse et contre le parti Tudeh.

Les pleins pouvoirs au Shah ?

Quoi qu'il en soit, la situation devient plus tendue chaque jour, et les milieux anglo-américains de Téhéran laissent entendre hier au soir que le Shah pourrait bien être amené à prendre en main la situation avec des pouvoirs dictatoriaux. On sait que Sa Majesté Reza Pahlavi ne répugne pas, par tempérament,

(SUITE PAGE 3, COLONNE 4)

20.000 ouvriers des chantiers navals américains menacent de faire grève

Vingt mille ouvriers des Chantiers américains de construction maritime ont menacé de se mettre en grève le 3 avril, à moins que la Commission nationale pour la stabilisation des salaires n'approuve les augmentations — évidemment obtenues auprès de la Bethlehem Steel Company.

Cette menace a été formulée, hier soir, par M. John J. Grogan, président du Syndicat des ouvriers de la construction navale et maritime, à l'issue d'une réunion du Comité directeur du syndicat. Il a précisé que cette réunion avait été convoquée à la suite d'une déclaration en provenance de Bethlehem, selon laquelle les augmentations de salaires accordées en février ne pouvaient pas prendre effet. La Commission des Salaires ne les ayant pas autorisées.

Ci-dessus la manchette de notre numéro de samedi dernier. Comme on peut le constater le déferlement des grèves était prévisible. Mais le gouvernement ne lit sans doute pas COMBAT. C'est dommage...

TRANSPORTS PARISIENS : situation aggravée ?

LA grève de la R.A.T.P. qui entre dans sa cinquième journée a, comme nous le prévoyions vendredi, cristallisé le mécontentement latent de la grande majorité des travailleurs. Dès hier, les grèves se sont rapidement étendues à de nouveaux secteurs et la situation tend à évoluer sur un rythme accéléré. Les mouvements partent de la « base », font tache d'huile et l'unité d'action se réalise un peu partout. C'est que les revendications des salariés, qui conditionnent les positions des centrales syndicales, sont identiques : revalorisation immédiate du pouvoir d'achat. Selon les corporations, les augmentations demandées unanimement varient entre 4.000 et 6.000 fr. par mois minimum.

Devant ce « déferlement » purement revendicatif et auquel on ne peut reprocher nul caractère politique, le gouvernement et le patronat qui jusqu'à présent se refusaient à entendre les avertissements, ont commencé hier soir à s'inquiéter quelque peu. Après avoir conféré avec MM. Villiers et Ricard, dirigeants du C.N.P.F., M. Queuille convoqua un Conseil de cabinet extraordinaire. Il avait décidé auparavant

Nouveaux transports de secours

Malgré un optimisme de commande, le gouvernement prend des mesures pour pallier l'aggravation prévue de la situation des transports parisiens. C'est ainsi que le ministre de la Défense nationale met, à partir de ce matin, tous les véhicules militaires destinés d'abord au transport des personnels des administrations centrales (camions indiqués T.A.C.) à la disposition du public, à partir de l'esplanade des Invalides. D'autre part, cent camions militaires supplémentaires seront aujourd'hui en service. Six lignes de secours ont été mises en service, hier, sur la banlieue (200 camions militaires) : Paris-Versailles, Paris-Saint-Germain, Paris-Saint-Denis, Paris-Bois-Colombes, Paris-Clamart, Paris-Petit-Clamart.

Quatre nouvelles lignes sont créées aujourd'hui : Ligne D. — Saint-Denis-Gennevilliers-Saint-Ouen-Glisby. Ligne E. — Colombes-Bois-Colombes-Asnières-Levallois - Champerret. Ligne F. — Rond Point du Petit-Colombes - La Garenne - Colombes-Champerret. Ligne G. — Nanterre-Puteaux - La Défense-Neuilly-Porte Maillot.

avant de convoquer la commission supérieure des Conventions collectives pour le 27 mars prochain.

Cette mesure est bien tardive, d'autant que patronat et gouvernement semblent penser qu'une augmentation moyenne des salaires de 8 % suffirait à rétablir l'équilibre du budget des salariés. Mais les préjugés nous pas l'avenir, des faits caractérisent actuellement la situation, les voici.

Gaz, Electricité

Les syndicats C.G.T. et Force Ouvrière du personnel du gaz et de l'Electricité de la région parisienne après avoir entendu leurs délégués ouvriers ont décidé de déclencher une grève qui a pris effet hier soir à 22 heures. Les revendications essentielles sont les suivantes : révision de la grille des salaires promise en mars 1950 ; augmentation du salaire de base (78 francs de l'heure hiérarchisée), respect intégral du statut national du personnel. Pour sa part, le syndicat O.F.T.C. poursuit aujourd'hui ses entretiens avec le ministre de l'Industrie et du Commerce. Il prendra position cet après-midi en ce qui concerne l'action.

A l'exemple des gaziers et électriciens de la région parisienne, il G. CHRISTIAN-YVE. (SUITE PAGE 8, COLONNE 1)

« Pour Brest en cendres j'ai exprimé mes regrets aux pompiers » déclare le général Ramke jugé pour crimes de guerre

Le général Ramke, jugé pour crimes de guerre, a déclaré hier à la Cour de Cassation qu'il avait exprimé ses regrets aux pompiers de Brest.



(Nos informations en page 8).

Si vous n'êtes ni syndiqué ni musculéux

Vos chances sont minimes de gagner 200 francs à Paris dans le plus bref délai

COMME je venais de terminer un article définitif sur le Lacomisme au XX^e siècle avant J.-C., une lettre m'est parvenue, à laquelle je me fais un devoir de donner la priorité absolue. En voici le texte intégral : « Monsieur, je sais que votre profession vous permet de voir beaucoup de monde. (Quelle idée, elle m'y oblige !) Aussi je prends la liberté — c'est le cas de le dire, puisque le travail est la liberté — de vous consulter sur les meilleurs moyens de gagner chaque jour un peu d'argent. Deux ou trois cents francs me suffiraient, car ma femme tou-

che régulièrement ses appointements de peigneuse de chiens. Vous allez me dire que je pourrais me faire embaucher quelque part pour un emploi fixe. Malheureusement, c'est impossible, car je ne veux pas abandonner mon métier, que j'aime par dessus tout. Or, en ce moment, il y a des « creux » dans mon métier : je suis balayeur de neige. Vous savez qu'au moment des chutes, les services de la voirie font appel à du renfort. Alors je suis là. Comme je n'entends pas en tant que

Maurice TILLIER. (SUITE PAGE 7, COLONNE 1)



LA SITUATION

AUTOBUS : Grève toujours totale, une dizaine d'autobus sur 2.000

METRO : L'amélioration reste symbolique (hier une soixantaine de rames sur 450).

Région parisienne : grève générale (C.G.T., F.O.). En province : débrayages probables. Selon les premiers renseignements recueillis hier soir par la direction du Gaz de France le mot d'ordre de grève a été largement suivi.

Le travail a pratiquement cessé à 21 heures dans les usines de banlieue et à 22 heures dans les usines parisiennes. On pense à la direction que ce matin les services techniques devront procéder à une baisse de pression.

Elargissement probable dès ce matin des grèves qui ont stoppé hier les réseaux banlieue et paralysé le trafic de certaines grandes lignes.

Les services automobiles sont en grève pour une durée illimitée (ce mouvement concerne le transit des marchandises, la livraison des bagages et des denrées pour les Halles centrales).

Des menaces de débrayage pèsent actuellement parmi les chauffeurs d'autocars de remplacement. Les chauffeurs de la Société Citroën, dont les autocars desservent les portes de Paris et la banlieue ont décidé de cesser le travail dès ce matin.

L'effervescence qui se manifeste en quelques points de province (à Nantes en particulier) gagne la région parisienne. Des menaces de grève pèsent dans un certain nombre d'usines, Simca, Rosengart, aPnhard, Alsthom, Unic, Chausson, ainsi qu'à la Régie Renault.

Les ouvriers du bâtiment sont appelés par la Fédération C. G. T. à débrayer demain dans toute la France à partir de 15 heures. Au cours de cette journée revendicative des meetings locaux ont été prévus partout.

Effervescence également parmi les personnels, qui réclament une augmentation de l'ordre de 7 pour 100 et une nouvelle prime de rendement. Ces demandes représentent une augmentation d'environ 5.000 francs par mois.

Le gouvernement doit en principe se prononcer aujourd'hui sur le problème des salaires des mineurs. La Fédération du sous-sol C. G. T. a manifesté hier soir son impatience.

Les chauffeurs de taxi adhérant à la C. G. T. ont débrayé hier à titre d'avertissement pendant 24 heures.

Menaces de débrayages des personnels de nettoyage de la région parisienne.

NETTOIEMENT : Menaces de débrayages des personnels de nettoyage de la région parisienne.

Les chauffeurs de taxi adhérant à la C. G. T. ont débrayé hier à titre d'avertissement pendant 24 heures.

NETTOIEMENT : Menaces de débrayages des personnels de nettoyage de la région parisienne.

Les positions des centrales syndicales
Voici les positions essentielles que les trois principales centrales syndicales C.G.T., C.F.T.C., F.O. défendent en Commission supérieure des Conventions collectives.
C.G.T. : Fixation du salaire minimum garanti interprofessionnel à 115 francs de l'heure. Application de l'échelle mobile. Suppression des zones de salaires.
C.F.T.C. : Révision du minimum interprofessionnel garanti (il ne devrait pas être inférieur à 18.000 francs). Application de l'échelle mobile. « Harmonisation » des zones de salaires.
C.G.T.-F.O. : Révision du minimum garanti. Application de l'échelle mobile. Suppression des zones de salaires. Signature de conventions collectives nationales.

CASCADE DE GRÈVES EN PERSPECTIVE

Effervescence chez les fonctionnaires, agents des PTT et services publics, cheminots, taxis et métallurgistes.

